



Communautés de Communes

Mode de scrutin

Les conseillers communautaires

Le mode de scrutin pour une commune inférieure à 1 000 habitants

ils sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal après l'élection du maire et de ses adjoints.

le nom des conseillers communautaires n'est pas connu le soir de l'élection

pas de déclaration de candidature

Le mode de scrutin pour une commune de plus de 1 000 habitants

Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée, selon le même mode de scrutin que les conseillers municipaux et par un même vote.

Les candidats au siège de conseiller municipal et de conseiller communautaire figurent sur deux listes distinctes, les seconds devant nécessairement être issus de la liste des conseillers municipaux. **Les électeurs ne votent qu'une fois, les deux listes figurant en effet sur le même bulletin de vote.**

Ainsi, les voix issues du scrutin servent au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires.



- 1 Communauté de Communes des Hautes Terres
- 2 Communauté de Communes de la Terre de Randon
- 3 Communauté de Communes de la Terre de Payre
- 4 Communauté de Communes de Chateaufort de Randon
- 5 Communauté de Communes du Causse du Masségré
- 6 Communauté de Communes de la Vallée de la Jonte
- 7 Communauté de Communes Cévennes Tamon-Mimante
- 8 Communauté de Communes du Valdonnais
- 9 Communauté de Communes Goual-Mont Lozère
- 10 Communauté de Communes Coeur de Lozère
- 11 Communauté de Communes de Villefort
- 12 Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons
- 13 Communauté de Communes Margende-Est
- 14 Communauté de Communes des Gorges du Tern et des Grands Causse
- 15 Communauté de Communes de la Vallée longue et du Cabertois en Cévennes

- 16 Communauté de Communes du Gévaudan
- 17 Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère
- 18 Communauté de Communes du Pays de Florac et du Haut Tern
- 19 Communauté de Communes du Pays de Chanac
- 20 Communauté de Communes Aubrac-Lot-Causse
- 21 Communauté de Communes des Terres d'Apcher
- 22 Communauté de Communes du Haut Allier
- 23 Communauté de Communes de l'Aubrac Lozérien
- 24 Communauté de Communes Apcher-Margende-Aubrac

Vous souhaitez connaître le nombre de conseillers communautaires à élire dans votre commune : [cliquer ici](#)